

Question écrite
de Mme Renée Vernet-Baud

Concerne: agression dans le Noctambus

Le projet de Noctambus ne rencontre pas la compréhension des jeunes qui considèrent ce service social nouveau comme un dû, qu'ils traitent à la légère. Devant les agressions répétées envers les chauffeurs et les déprédations du matériel de la Ville, je demande:

- 1) Qui va payer les frais de l'agression physique?
- 2) Qui va payer les déprédations au matériel?